AR PREFECTURE
043-214300012-20160512-20160502102-DE
Reçu le 21/05/2016

MAIRIE
d'AUREC SUR LOIRE
43110
Tél : 04 77 35 40 13

# DELIBERATION
## du Conseil Municipal d'AUREC SUR LOIRE

**Le 12 mai 2016, à 19 heures**

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Claude VIAL**, Maire
Date de convocation du Conseil municipal : 4 mai 2016

**PRESENTS :** M Claude VIAL, M. Pascal HAURY, Mme Maryse PARRAT, M Bernard BOURGIE, Mme Florence TEYSSIER, Frédéric KOSTKA, Mme Elisabeth MOULIN-ROYON, M. Louis GAUCHER, Mme Joëlle GOMEZ, M. Marcel PAULET, M. Guy VOCANSON, M. Alain BONNEFOY, M. Jean Pierre GEREY, Mme Louisa COLANGE, Mme Maria BONNAVAND, M. Jean Pierre JALLAT, M. Sébastien ARNAUD , Mme Jennifer CAMINADE, M. Michel BEAL, M Pierre CHEYNET, M. André LESVEN, Mme Suzanne FOURETS, M Jean Philippe GRANGER, M. Patrice PEYRARD, M. Yvon VALEYRE Mme Béatrice DREVET.

**EXCUSES – REPRESENTES :** Mme Pascale GUILLET-FORISSIER représentée par M. Bernard BOURGIE, Mme Géraldine VINCENT représentée par Mme Louisa COLANGE, Mme Pauline VIALLON représentée par Mme Maryse PARRAT.

**EXCUSE** :

M. André LESVEN a été élu secrétaire de séance

| Nombre de conseillers : | |
|---|---|
| En exercice : | 29 |
| Présents : | 26 |
| Excusés représentés | 3 |
| Excusé | |
| Votants | 29 |

N° URB 2016-05-01-02

OBJET

Renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé des bords de Loire

Approbation

Annule et remplace la délibération N°URB 2016-05-01-02

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 26 mars 2010 qui crée sur les bords de Loire une ZAD. Celle-ci permettait notamment de mettre en place un droit de préemption.

Monsieur le Maire propose de renouveler la ZAD conformément aux motivations initiales qui prenaient en compte :

- le projet de développement touristique des bords de Loire,
- le développement d'équipement collectifs touristiques et de loisirs suscités par ce projet,
- le caractère sensible des mutations foncières intervenant sur les bords de Loire,

Monsieur le Maire propose de prolonger la Zone d'Aménagement Différé sur le périmètre allant, sur la rive gauche, de la limite communale au parking THL et sur la rive droite du Pont d'Aurec à la limite communale.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents,

- approuve la prolongation de la ZAD des bords de Loire.
- autorise Monsieur le Maire à saisir Le Préfet de la Haute Loire en vue de la prolongation de la ZAD actuelle pour une nouvelle période de 6 ans.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
À Aurec-Sur-Loire pour copie conforme

MAIRIE d'AUREC-sur-LOIRE 43110 HAUTE-LOIRE

Le Maire

C. VIAL

**Certifié Exécutoire**
**Publié ou notifié le**

**17 mai 2016**

AR PREFECTURE
043-214300121-20160517-URB20160501-DE
Reçu le 17/05/2016

MAIRIE
d'AUREC SUR LOIRE
43110
Tél : 04 77 35 40 13

# DELIBERATION
## du Conseil Municipal d'AUREC SUR LOIRE

**Le 12 mai 2016, à 19 heures**

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude VIAL, Maire
Date de convocation du Conseil municipal : 4 mai 2016

**PRESENTS :** M Claude VIAL, M. Pascal HAURY, Mme Maryse PARRAT, M Bernard BOURGIE, Mme Florence TEYSSIER, Frédéric KOSTKA, Mme Elisabeth MOULIN-ROYON, M. Louis GAUCHER, Mme Joëlle GOMEZ, M. Marcel PAULET, M. Guy VOCANSON, M. Alain BONNEFOY, M. Jean Pierre GEREY, Mme Louisa COLANGE, Mme Maria BONNAVAND, M. Jean Pierre JALLAT, M. Sébastien ARNAUD, Mme Jennifer CAMINADE, M. Michel BEAL, M Pierre CHEYNET, M. André LESVEN, Mme Suzanne FOURETS, M Jean Philippe GRANGER, M. Patrice PEYRARD, M. Yvon VALEYRE Mme Béatrice DREVET.

**EXCUSES – REPRESENTES :** Mme Pascale GUILLET-FORISSIER représentée par M. Bernard BOURGIE, Mme Géraldine VINCENT représentée par Mme Louisa COLANGE, Mme Pauline VIALLON représentée par Mme Maryse PARRAT.

**EXCUSE :**

M. André LESVEN a été élu secrétaire de séance

**Nombre de conseillers :**

| | |
|---|---|
| En exercice : | 29 |
| Présents : | 26 |
| Excusés représentés | 3 |
| Excusé | |
| Votants | 29 |

N° URB 2016-05-01

**OBJET**

**Renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé des bords de Loire**

**Approbation**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 26mars 2010 l'assemblée délibérante avait saisi le Préfet de la Haute Loire pour créer la Zone d'Aménagement Différée des bords de Loire. Ce dernier avait par arrêté N° DIPPAL-B3-2010/115 en date du 25 juin 2010 créé la ZAD des bords de Loire.

La commune a pu ainsi conduire pendant 6 ans une politique de rachat des terrains qui on été mis à la vente pendant cette période.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents,

- approuve la prolongation de la ZAD des bords de Loire.
- autorise Monsieur le Maire à saisir Le Préfet de la Haute Loire en vue de la prolongation de la ZAD actuelle pour une nouvelle période de 6 ans.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
À Aurec-Sur-Loire pour copie conforme

MAIRIE d'AUREC-sur-LOIRE * 43110 - HAUTE-LOIRE *

Le Maire
C. VIAL

**Certifié Exécutoire**
**Publié ou notifié le**

**17 mai 2016**